

BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

COMPTE DE CHÈQUE-POSTAUX

N° 6.015 — NANTES

Les Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine

de 9 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

Assemblée Générale Annuelle du 11 Avril 1923

L'Assemblée Générale du Syndicat a eu lieu le mercredi 11 avril, à 2 heures, au Siège Social.

M. L. Lefevre, président, a exposé la situation de l'Association, son développement continu, sa coopération à tous les progrès agricoles, les difficultés qu'elle éprouve du fait de l'instabilité du prix de certaines matières fertilisantes.

Il soumet à l'approbation de l'Assemblée la réélection des membres formant la série sortante de la chambre syndicale :

MM. Louis LEFEUVRE, DE LANDEMONT, Emile SIMON, DU HALGOUET, DE MAQUILLÉ.

Et il propose en remplacement de M. GUILLOTIN DE CORSON, décédé, le choix de M. TARDIVEAU, propriétaire-agriculteur et Conseiller général à Nort.

A l'unanimité les candidats proposés sont élus.

Il est ensuite donné lecture des comptes d'exploitation de l'année 1922, s'établissant comme suit :

COMPTES DE L'EXERCICE 1922

RECETTES

Cotisations membres fondateurs.....	80 »	
Cotisations membres ordinaires.....	21.680 90	
Intérêts des comptes courants.....	414 75	
Intérêts part d'actions Coopérative Agricole et France Paysanne.....	235 »	
Remises sur engrais.....	84.989 95	
— sur sulfate de cuivre et soufre.....	4.161 20	
— sur tourteaux.....	9.444 90	
— sur marchandises diverses.....	17.660 50	
Total des recettes.....	138.667 20	

DÉPENSES

I. — Agents

Remises sur engrais livraisons directes... Agents	18.299 10	
Indemnité pour groupement.....	18.621 75	
Remises spéciales sur engrais, livraisons directes		
Sections.....	1.114 65	
— sur engrais dépôts..... Agents	3.294 40	
— sur dépôts, sacs.....	6.688 60	
— sur commandes diverses.....	2.751 55	
— sur encaissements cotisations.....	420 55	
Frais de poste et courses.....	3.673 70	
Gratifications aux agents.....	920 »	
		55.784 30

II. — Publicité

Abonnement aux Journaux et Revues.....	725 20	
Impression et port du Bulletin du Syndicat.....	13.241 90	
		13.967 10

III. — Analyses

Frais d'analyses.....	212 05	212 05
-----------------------	--------	--------

IV. — Frais généraux

Loyer, chauffage, éclairage, contributions.....	5.264 70	
Appointements des employés.....	24.875 »	
Indemnité de vie chère et travaux supplémentaires.....	14 587 45	
Comptabilité.....	1.852 50	
Frais de poste, télégraphe, téléphone.....	5.117 35	
Fournitures de bureau.....	5.351 30	
Encaissement des cotisations.....	483 95	
Déplacement, mobilier.....	754 55	
Bibliothèque.....	41 85	
Allocations diverses.....	661 40	
Timbres quittances.....	268 »	
Divers et imprévus.....	858 25	
Total des dépenses.....	60.116 30	

Total des dépenses 130.070 75

Excédent des recettes sur les dépenses..... 8.587 45

Ces comptes sont mis aux voix et approuvés.

Il est enfin donné connaissance de l'état des engrais, semences, instruments et produits divers fournis par l'entremise du Syndicat à ses adhérents.

Engrais et Marchandises diverses livrés par l'intermédiaire du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure pendant l'année 1922.

1° Engrais

Phosphates de la Somme	269.800 k.
Phosphates de l'Yonne	10.000 k.
Phosphates d'Algérie naturels	1.357.300 k.
Phosphates d'Algérie réduits.	198.900 k.
Superphosphates minéraux ...	3.662.100 k.
Scories de déphosphoration...	1.074.300 k.
Poudre d'os verts.....	27.400 k.
Poudres d'os dégelatinés.....	2.000 k.
Super d'os verts.....	2.500 k.
Super d'os dégelatinés.....	15.600 k.
Cyanamide	11.000 k.
Engrais noir de cuir dissous	78.400 k.
Sylvinite riche.....	363.700 k.
Sylvinite pauvre.....	86.200 k.
Chlorure de potassium.....	9.300 k.
Sulfate de potasse.....	5.550 k.
Sulfate d'ammoniaque.....	128.850 k.
Nitrate de soude.....	525.250 k.
Nitrate de chaux.....	14.600 k.
Sulfate de fer pulvérisé.....	4.050 k.
Plâtre	15.000 k.
Guano de poisson dissous.....	3.900 k.
Formule spéciale.....	7.900 k.
Engrais composés N° 1 A.....	313.900 k.
— — N° 1 A bis.....	105.300 k.
— — N° 1 N.....	58.600 k.
— — N° 1 N bis.....	67.200 k.
— — N° 2	31.300 k.
— — N° 4	49.200 k.
— — N° 4 A.....	3.000 k.
— — N° 5	106.000 k.
— — N° 6	20.100 k.
— — N° 7	39.700 k.
— — N° 8	53.600 k.
Total.....	8.721.500 k.

Chaux agricole..... 297.100 k.

9.018.600 k.

Montant en argent : 2.201.786 francs.

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

2° Marchandises diverses

Tourteaux et autres produits pour l'alimentation du bétail

Tourteaux d'arachides.....	279.900 k.
Tourteaux de palmiste.....	5.900 k.
Tourteaux de coprah.....	32.525 k.
Proviendes diverses.....	26.800 k.
Graines diverses.....	165.200 k.
Manioc	19.670 k.
Riz et brisures de riz.....	61.700 k.
Farine basse de riz.....	31.425 k.
Remoulage de fèves.....	4.000 k.
Foin	24.500 k.
Paille	65.000 k.
Aliments mélassés.....	13.450 k.
Son	115.400 k.
Sorgho	10.000 k.

Matières pour le traitement de la vigne

Sulfate de cuivre.....	138.900 k.
Soufre	20.300 k.
Bouillie « Azur ».....	17.000 k.
Carbonate de soude.....	600 k.
Sulfostéatite cuprique.....	2.750 k.

Machines et instruments divers

Ecrémeuses	Nombre	39
Pulvérisateurs	—	38
Soufreuses	—	14

Objets Divers

Charbons	75.000 k.
Huile de table.....	570 k.
Savons	10.440 k.
Sel dénaturé.....	6.900 k.
Futailles diverses.....	Nombre 1.312

Graines de semences diverses... 13.860 k.

Pommes de terre de semences... 69.400 k.

Montant en argent : 927.795 fr. 75.

LE PROCHAIN « BULLETIN »
PARAITRA LE 5 MAI

LA SITUATION

LES ENGRAIS

Le calme règne d'une façon générale dans les affaires engrais, sauf cependant dans l'Ouest de la France, où la demande se maintient assez bien sur les phosphates et les superphosphates. Les scories sont peu demandées, vu leur prix extrêmement élevé, que nous ne pouvons cependant voir fléchir tant que la production en sera aussi réduite. Les engrais azotés, nitrate de soude et sulfate d'am-

moniaque ont fléchi sous la double influence de la moindre demande d'une part, et de la baisse de la livre anglaise d'autre part.

Les superphosphates dont les cours avaient déjà monté depuis le 10 février de 1 fr. par 100 kilos vont encore subir une petite hausse de 0 fr. 50, par 100 kilos, nous dit-on.

Le mauvais temps a empêché la culture de procéder depuis trois semaines à ses travaux de labour de saison et de plantation de pommes de terre. Cette circonstance va jeter le trouble dans les exploitations agricoles qui se trouveront avec une accumulation de travaux à faire en même temps.

Dans notre prochain bulletin nous publierons les prix qui seront applicables à partir du 1er mai.

Sulfate de Cuivre Bouillie Azur Soufre

La situation est toujours très indécise au point de vue des prix du sulfate de cuivre. Quelques offres avaient été faites par des revendeurs à prix légèrement en baisse pour de petites quantités en magasin et furent rapidement enlevées.

Les prix sont donc les mêmes par continuation. Il en est de même pour la bouillie Azur et le soufre.

MAIS

On cote les maïs Plata 80 fr. les 100 k. sur wagon, logés en sacs de 75 kilos.

Nous pourrions livrer des maïs blancs des Landes dans la première quinzaine de mai, au prix de 100 fr. les 100 kilos sur wagon, logés en sacs de 75 k. départ gare Châteaubriant.

PARTIE OFFICIELLE

Loi du 30 mars 1923 fixant, pour l'année 1923, les coefficients maxima et minima applicables, par nature de culture, à la valeur locative des terres exploitées, pour l'évaluation du bénéfice devant servir de base à l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole.

Article unique. — Les minima et maxima des coefficients applicables à la valeur locative des terres exploitées, pour la détermination du bénéfice devant servir de base à l'impôt sur les bénéfices de l'exploitation agricole établi au titre de l'année 1923, sont fixés aux chiffres ci-après :

Terres : coefficient minimum, 0,50 ; coefficient maximum, 1,50.

Prés et prairies naturels, herbages et pâturages : coefficient minimum, 0,75 ; coefficient maximum, 3.

Vergers et cultures fruitières d'arbres et arbustes : coefficient minimum, 1 ; coefficient maximum, 4.

Vignes : coefficient minimum, 0,75 ; maximum, 4.

Bois industriels, aulnaies, saussaies, oseraies : coefficient minimum, 1 ; coefficient maximum, 3.

Terrains à bâtir, landes, pâtis, bruyères, marais, terres vaines et vagues : coefficient minimum, 1 ; coefficient maximum, 1,25.

Lacs-étangs, mares, abreuvoirs, fontaines, etc. : coefficient minimum, 1 ; coefficient maximum, 1,25.

Jardins autres que les jardins d'agrément et terrains affectés à la culture maraîchère, florale et d'ornementation, pépinières : coefficient minimum, 2 ; coefficient maximum, 4.

Terrains d'agrément, parcs, jardins, pièces d'eau : coefficient minimum, 1 ; coefficient maximum, 1,25.

La Commission Centrale chargée de déterminer les coefficients applicables à la valeur locative des terres exploitées pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices agricoles s'est réunie de 14 courant au ministère des Finances. Pour l'impôt payable en 1923 sur les bénéfices de 1922 elle a fixé pour la Loire-Inférieure les coefficients suivants :

Terres labourables, 1,25 ; prés et herbages, 2,50 ; vignes, 2,50 ; vergers et cultures fruitières, 3 ; cultures potagères, maraîchère, pépinières, 3 ; oseraies, 3 ; terrains d'agrément ou à bâtir, étangs, marais, landes, etc., 1.

Nous ferons connaître ultérieurement les chiffres arrêtés pour les autres départements.

La destruction des mauvaises herbes dans les céréales par l'emploi de l'acide sulfurique

Nous pouvons aujourd'hui donner avec assurance les meilleurs renseignements sur les expériences de destruction des

mauvaises herbes dans les blés par des pulvérisations d'acide sulfurique dilué.

Partout les traitements ont été très probants et les résultats acquis sont certainement très remarquables. Malheureusement le temps n'a pas été très favorable, car il faut traiter les blés surtout par temps sec. Néanmoins tous ceux qui ont vu l'effet des traitements, ont pu se rendre compte de la façon très complète dont le jerséau, le picot ou pied court (petite renouée à fleurs jaunes) les jeunes ravennelles ont presque instantanément été détruites. Et cependant le travail a été fait un peu tard dans la plupart des cas. Il eût mieux valu commencer un mois plus tôt.

Nous avons éprouvé un peu de retard dans la réception des nombreux appareils pulvérisateurs à dos que nous avons commandés sur la demande de nos adhérents. Les verreries ont tardé à livrer les bonbonnes en verre qui constituent les récipients de ces appareils. Puis un retard analogue s'est produit dans les envois de l'acide sulfurique, nos fournisseurs ne recevant pas assez vite les touries vides en retour, ont dû en commander d'autres. Le mauvais temps retardait l'utilisation de l'acide sulfurique sur les blés.

Des essais nombreux pratiqués un peu partout dans le département, il découle que les traitements doivent être commencés dès le mois de février, suivant l'état de la végétation, et n'être pratiqués que par un temps sec, par conséquent pas trop tôt le matin ni trop tard le soir, la rosée étant ainsi que la pluie un obstacle à la bonne réussite.

Les brûlures constatées sur les feuilles des blés sont sans importance, ces feuilles devant disparaître assez rapidement d'elles-mêmes dans l'évolution naturelle de la plante. Le point important et remarquable, c'est que traitée d'assez bonne heure, la tige elle-même n'est pas attaquée.

Un phénomène intéressant est aussi à noter, c'est qu'après le traitement il se manifeste une réelle poussée de végétation dans la plante qui ne peut être due, nous semble-t-il qu'à l'une ou l'autre des causes suivantes, peut-être aux deux réunies.

C'est tout d'abord la suppression des plantes adventices, nuisibles, qui vivent au détriment des racines du blé et leur disputent leur nourriture. Leur disparition ne peut que favoriser la végétation du blé.

Puis peut-être aussi une autre cause, d'ordre chimique — celle-là — l'épandage d'une quantité assez grande d'acide sulfurique à la surface du champ.

Il ne faut pas compter, en effet, employer beaucoup moins de 800 à 1.000 litres de liquide contenant environ cent à cent vingt kilos et mieux d'acide sulfurique, par hectare, ce qui doit certainement développer la solubilisation et l'assimilation par le blé des éléments divers fertilisants répandus dans la terre.

Nous avons procuré à nos adhérents plus de 30 appareils à dos et fait venir deux appareils à traction.

Ces appareils, grâce à la subvention de 25 o/o qui nous a été promise au nom de l'Office départemental agricole, sont revenus à un prix abordable. Et tenant compte des divers frais inhérents à leur livraison, nous avons pu les céder à 85 fr. la pièce. L'emploi d'un récipient en verre, si solide et si garanti qu'il soit par son enveloppe d'osier, oblige à des précautions indispensables en vue d'éviter des chocs qui occasionneraient de la casse.

Pris par l'urgence des livraisons, nous avons dû accepter l'envoi des appareils isolés en grande vitesse, voire même en colis postal, avec emballage un peu trop sommaire. Nous avons dû remplacer les bonbonnes brisées en cours de route, et prier nos adhérents de se livrer dans nos bureaux.

Pour la campagne prochaine nous pourrions nous y prendre plus tôt, sitôt après les ensemencements. Nous pourrions alors recevoir les appareils en petite vitesse réunis par 4, 6 ou 8 dans des emballages où ils seront plus à l'abri des accidents sans que le prix de revient en soit augmenté.

Il est aussi un point très important et que nous tenons à bien préciser dès aujourd'hui.

Si le traitement à l'acide sulfurique ne fait pas de mal aux céréales et aux graminées, telles que l'avoine à chapelet, le chiendent, l'ivraie, la folle avoine, ni mal-

heureusement à l'ail sauvage et autres li-liacées à bulbes, par contre il brûlera la renouée des champs, la moutarde, le liseron, la renouée, le jerséau, le coquelicot, le bleuet, la nielle, mais aussi les jeunes trèfles, la luzerne et le sainfoin.

Il devient donc absolument nécessaire de pratiquer le traitement à l'acide sulfurique de bonne heure, et de ne semer les graines fourragères que quelques jours après, en faisant suivre le semis d'un hersage léger et rouler ensuite. Ces deux travaux faits avec un cheval seront très vite faits et peu coûteux.

Nous tenons à faire connaître que de semblables essais ont été faits un peu partout en France, soit pour la seconde ou troisième année, soit pour la première fois comme en Loire-Inférieure.

Tous les compte rendus que nous venons de lire dans les bulletins des Syndicats départementaux, sont d'accord pour constater la bonne réussite des traitements.

Quant au prix de revient, tous les renseignements qui nous sont parvenus, concordent assez bien les uns avec les autres, et nous ne croyons pas nous écarter beaucoup de la moyenne en donnant le prix de 60 francs par hectare dont moitié pour l'achat de l'acide nécessaire et moitié pour la main-d'œuvre.

Le sarclage à la main coûte autrement cher en bien des cas.

Académie d'Agriculture

Séance du mercredi 11 avril 1923

Vente aux enchères publiques de Reproducteurs bovins

Les éleveurs du pays de Caux, mettent chaque année en vente aux enchères publiques de jeunes reproducteurs de race bovine normande, qui sont exposés et adjugés au plus offrant dans la cour de la « masure » qui les a vu naître.

Ces ventes, annoncées à l'avance par une publicité assez étendue, ont été de tout temps fort suivies, mais leur intérêt s'est considérablement accru depuis la mise en œuvre dans ces étables de sélection par le contrôle laitier et beurrier. Des catalogues, illustrés de photographie des meilleurs sujets, font connaître l'ascendance des animaux mis en vente ainsi que les performances de leurs parents, officiellement contrôlées depuis 1907 par les Syndicats de contrôle laitier.

M. Dechambre présente, de la part de M. René Berge, une note de M. Georges Janin, professeur d'agriculture à Rouen, faisant connaître les résultats de ces adjudications.

Les prix relevés aux enchères de six des principaux élevages du pays de Caux, dans le courant de février dernier, montrent très nettement que la faveur des acheteurs se porte de préférence sur les reproducteurs issus soit de vaches contrôlées, soit de taureaux appartenant à des familles laitières. La recherche d'une conformation parfaite n'est donc plus l'unique préoccupation des amateurs de bétail normand, qui s'adressent en Seine-Inférieure à des étables contrôlées depuis près de quinze ans. Ainsi dans les dernières ventes, les jeunes taureaux et génisses issus de mères contrôlées ont obtenu des plus-values variant de 37 à 18 p. 100 des prix consentis pour les animaux ne présentant pas cette garantie.

Ces résultats démontrent que l'aptitude laitière et beurrière est plus influencée par l'origine que par les conditions de milieu, observation rassurante pour les étrangers qui ont adopté la race normande en vue de produire à la fois d'excellent beurre et de la viande de première qualité.

Le Marché des Tourteaux

Les fabricants d'huile, producteurs de tourteaux et les associations agricoles qui les utilisent sont loin d'avoir les mêmes idées sur le régime qu'il convient d'imposer au commerce de ces aliments concentrés, aussi utiles pour le bétail que les engrais pour les plantes.

Pour les départager, il est nécessaire d'établir, avec toute la précision possible

en pareille matière, de quelles quantités de tourteaux dispose le marché français et de quel tonnage il a besoin pour sa consommation. Nous allons nous y efforcer en utilisant les statistiques que vient de publier l'administration des douanes pour l'année 1922 ; nous y trouverons des chiffres détaillés sur nos importations et nos exportations de graines oléagineuses et de tourteaux.

Rappelons d'abord que les tourteaux sont des déchets de la fabrication des huiles ; ce sont les débris des graines oléagineuses qu'on broye avant d'en extraire l'huile sous l'influence de la pression. Leur production dépend donc en première ligne de l'activité des huileries, mais les conditions climatiques de notre pays ne se prêtant pas à la culture des plantes qui fournissent les huiles les plus demandées sur le marché français, c'est dans les pays tropicaux et subtropicaux que nos huileries vont chercher les graines d'arachide, les noix de palme et les amandes de noix de coco, matières premières des huiles d'arachide, de palmiste et de coprah qui constituent, avec l'huile de lin, la base de leur fabrication. Quant à la graine de lin, nous n'en produisons pas assez et c'est par centaines de mille tonnes que nos huileries doivent l'importer.

Or, le prix des tourteaux est évidemment lié au prix des graines oléagineuses et sur le marché mondial où nos fabricants sont obligés de s'approvisionner, ils se heurtent à la concurrence des pays à change favorisé, comme l'Angleterre, la Hollande et les Etats-Unis et même à celle de l'Allemagne qui tenait avant la guerre la tête des pays producteurs d'huile et qui ne regarde pas au prix pour reprendre cette place, que la guerre lui a fait perdre.

En 1922, par exemple, nous avons importé 819.000 tonnes de graines oléagineuses dont plus de la moitié d'arachides, 128.000 tonnes de lin, 113.000 tonnes de coprah et des quantités beaucoup moindres de palmiste et de sésame. Ce sont, à peu de choses près, les mêmes chiffres qu'avant la guerre avec une différence en moins d'une centaine de mille tonnes de graines de lin que nous fournissait la Russie.

En Angleterre, la graine de coton vient en tête avec 484.000 tonnes, puis le lin : 359.000 et le palmiste 212.000 sur un total de 1.350.000 tonnes qui met ce pays au premier rang pour la fabrication des huiles.

L'Allemagne nous a, dès maintenant, dépassée ; malgré la dépréciation du mark, elle a importé 847.000 tonnes de graines oléagineuses en 1922, surtout coprah : 283.000 tonnes ; palmiste, 127.000 tonnes ; colza et navette, 123.000 tonnes et lin, 103.000 tonnes.

Si nos huileries tirent de l'Afrique occidentale française la plus grande partie des graines d'arachides qu'elles importent, elles en reçoivent aussi des Indes britanniques et c'est encore aux Indes et à la République Argentine qu'elles demandent la graine de lin ; le coprah leur vient des îles de la Malaisie et des Philippines. On s'explique ainsi comment les prix des graines oléagineuses et, par une conséquence toute naturelle, les prix des tourteaux qui en proviennent, sont influencés par les changes, par le cours de la livre sterling ou plus exactement par la dépréciation de notre monnaie.

Le rendement des graines en tourteaux, inverse de leur rendement en huile, varie de 37 o/o pour le coprah, à 80 o/o pour le coton ; il est de 43 o/o pour les arachides en coques, que nous envoyons le Sénégal, de 58 o/o pour les arachides décortiquées des Indes et de 67 o/o pour le lin. Sur ces bases, on évalue à 430.000 tonnes environ la quantité de tourteaux correspondant aux graines importées et restées en France en 1922 et à 30.000 tonnes l'équivalent, en tourteaux, des graines de colza, de lin, de navette et d'œillette récoltées en France. En y ajoutant 39.000 tonnes importées et 33.000 tonnes de stocks au 31 décembre 1921, on arrive au total d'environ 544.000 tonnes. Telle est, à peu près, l'importance du tonnage de tourteaux mis sur le marché français en 1922.

Il est moins facile de préciser les besoins de la consommation ; pour le moment, ils ne paraissent guère dépasser 300.000 tonnes, avec une préférence marquée pour certains tourteaux ; arachide et surtout lin et même, pour certains pro-

venances : dans les arachides, par exemple, on délaisse les coromandel qui vont à la fumure des terres, quand ils sont à bon marché, pour rechercher les rufisques ; les tourteaux de coprah et de palmiste, auxquels le bétail s'habitue moins vite, sont peu demandés, quoique leur valeur nutritive soit élevée.

La vente des tourteaux n'est donc pas très active en France ; il reste une large place aux exportations, qui se font surtout vers les pays scandinaves, l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique et la Suisse. Tous ces pays paient bien, même l'Allemagne et les fabricants d'huile ont une tendance toute naturelle à délaisser le marché français, où leurs prix sont discutés par une clientèle peu empressée pour les marchés étrangers qui leur assurent des débouchés certains à des prix bien plus avantageux. Fin février dernier, les tourteaux d'arachide coromandel, cotés 60 francs à Marseille, en valaient 99 à Copenhague et à Londres ; les rufisques courants valaient 64 francs à Marseille et 104.05 à Londres ; le lin, 73 à Marseille, 98.50 à Copenhague et 97.10 à Londres.

Il serait cependant très utile, au point de vue général de la production de la viande et du prix de la vie dans notre pays, de vulgariser l'emploi des tourteaux dans nos campagnes. Sait-on qu'en 1913, nous avons utilisé 416.000 tonnes de tourteaux alors que les Belges en employaient 370.000 tonnes et les Hollandais 513.000 tonnes sur des territoires autrement moins étendus que la France ? La même année, les pays scandinaves en consommaient plus d'un million de tonnes, l'Angleterre près d'un million et demi et l'Allemagne 1.766 mille tonnes.

La question mérite de fixer l'attention des Offices agricoles départementaux et régionaux ; elle ne leur a pas échappé et des travaux très utiles ont été déjà effectués dans cette voie, mais leurs résultats ne sont pas encore assez connus. C'est aux fabricants d'huile, particulièrement intéressés en la matière, qu'il appartient de renseigner la culture en organisant une propagande active, méthodique, et surtout tenace.

En compensation, il nous paraît logique qu'on laisse aux producteurs la liberté d'exporter tout au moins le surplus de leurs disponibilités. En 1913, les 215.000 tonnes exportées représentaient 40 o/o de la production française et 50 o/o de la consommation très supérieure à la consommation actuelle ; en 1922, il n'a été exporté que 98.550 tonnes de tourteaux, soit 23 o/o seulement de la production et 26 o/o de la consommation.

Il n'y a donc pas péril en la demeure et l'accord passé entre le ministère de l'Agriculture et les fabricants d'huile tient un juste compte des intérêts en présence en obligeant les fabricants à tenir à la disposition de la culture des stocks largement suffisants pour ses besoins actuels.

A. COUTURIER,
Ingénieur agronome.

(La République Française.)

LES RÉCOLTES

Le temps pluvieux que nous avons à nouveau depuis le commencement du mois, n'est pas fait pour remettre les terres en bon état. Les champs labourés récemment ont été inondés par les pluies et restent inabondables d'ici quelque temps encore. Ce n'est pas que les blés aient trop mauvaise apparence dans l'ensemble, mais il est grand temps que cesse cette situation grave et vraiment préoccupante. Si la végétation est en avance de près d'un mois, il est loin d'en être autant des travaux culturaux et la pluie nous fait perdre toute notre avance.

Jusqu'ici la pluie a eu pour résultat de nous éviter les gelées printanières si à redouter. La vigne est très avancée et peut tout craindre d'un abaissement intempesitif de la température dont semblent nous menacer les nombreux grains de grêle de ces derniers jours.

La végétation dans le vignoble présente des caractères très divers. Dans nombre de clos on constate une sortie plutôt maigre des bourgeons à fruit. Les lames sont souvent rares ou chétives. Dans les vignes bien entretenues régulièrement la sortie

paraît au contraire normale. L'exposition est aussi, comme le sol, pour beaucoup dans cette situation.

LES MARCHÉS

La grande minoterie continue à s'abstenir de tout achat de blés indigènes. Ceux-ci ne sont du reste offerts que par petites quantités. Les stocks sont assez réduits partout. Les petits moulins restaient ces derniers jours encore aux achats de 91 à 93 fr. suivant qualités. Eux seuls semblent préférer en ce moment les blés indigènes aux étrangers.

La farine se maintient vers 125 fr. Les sons sont peu demandés de 44 à 46 fr. en minoterie. La sortie des bovins sur les herbages va faire diminuer la consommation des sons et pourrait bien nous amener une baisse plus ou moins accentuée. Jusqu'ici on a nourri beaucoup d'animaux à la crèche, la production des choux et racines étant loin d'être épuisée. On a commencé la coupe des trèfles incarnats qui sont de toute beauté en général, bien que la pluie les ait un peu couchés.

Nous avons eu une reprise très accentuée des cours du bétail. Les éleveurs n'ont aucune raison de se défaire de leurs animaux qui leur permettent d'utiliser toutes les réserves de vert encore en terre, les choux et les rutabagas, que l'absence de gelées cet hiver a conservés intacts jusqu'à la fin.

VINS

Nos vins continuent à ne se placer que très lentement. Cependant la sortie du vignoble reste assez bonne dans notre département :

44.455 hectolitres en mars
contre 46.676 hectolitres en février

Les quantités sorties depuis le 1er octobre s'élèvent au total à 480.616 hectolitres, c'est-à-dire que les sorties dépassent déjà sensiblement le chiffre de la récolte de 1921 qui ne s'élevait qu'à 463.092 hectolitres.

Nous allons entrer bientôt dans la période des mois chauds, c'est-à-dire de la grande consommation.

Celle-ci suit une marche assez régulière, les quantités de vins soumise au droit de circulation ont été de 62.933 hectos en février et de 61.122 hectos en mars. Elles s'élevaient à fin mars au total de 424.796 hectos. Le stock du commerce en gros était à la même date de 96.948 hectolitres.

Pour ce qui est des prix, nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que ceux pratiqués ne peuvent guère constituer des cours, la situation très différente des divers vendeurs amenant forcément des différences sensibles dans les prix pratiqués.

(Voir la suite en 4^e page.)

Cours des Marchés de gros

Sauf variations
et à titre de renseignement
Nantes, le 20 avril 1923.

GRAINS ET FARINES

		PAIX DES 100 KILOS	
Froment	1922	92 à 93	
Seigle	»	65 à 68	
Avoine	»	68 à 72	
Orge	»	64 à 66	
Sarrasin	»	62 à 65	
Son	»	44 à 46	
Fèves	»	00 à 00	
Farine	125 à 126	

FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	130 » à 150 »
Paille, —	80 » à 90 »
Foin, les 500 k. en ville	160 » à 180 »
Paille, —	100 » à 120 »

VINS (prix nominaux)

Muscadet 1 ^{er} choix, nu, 1922...	170 à 180
Muscadet 2 ^e choix, nu, 1922...	150 à 170
Gros-plant 1 ^{er} choix, nu, 1922...	90 à 100
Gros-plant 2 ^e choix, nu, 1922...	75 à 90

BESTIAUX

Paris-La Villette, le 19 avril 1923.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 ^{re}	2 ^e	3 ^e
Bœufs	1.284	1.275	3.78	3.42	2.69
Vaches	716	700	3.72	3.48	2.64
Taureaux	300	295	2.91	2.80	2.58
Veaux	1.300	1.285	6.18	5.40	4.01
Moutons	7.902	7.300	5.55	5.00	4.35
Porcs	2.340	2.340	5.50	6.00	5.80

PRODUITS DIVERS

Sauf variations

SAVONS (marques diverses)

Prix, les 100 kilos en barres, à Nantes et en sortie d'octroi, par 1/2 caisse de 75 kilos environ :

Blanc 72 % d'huile	285 »
Blanc 64 % d'huile	265 »
Bleu pâle	258 »
Majoration de 2 francs par 100 kilos pour livraison en morceaux de 500 et 400 grammes.	

Nous pouvons offrir à nos syndiqués des savons blancs de Marseille par caisses de 50 kilos en sortie d'octroi :

Qualité extra pure, blancs, 72 % d'huile :	
En barres	265 fr. les 100 kilos
En morceaux	267 »

HUILES

HUILE DE TABLE « La Cardinale »	75 00
— La Délicate, extra douce	55 00
HUILE D'OLIVE garantie pure	90 00
— extra vierge, garantie pure	70 00
L'estagnon de 10 kilos, brut pour net, pris à Nantes ou franco toutes gares. — Majoration de 1 fr. pour livraison par estagnon de 5 kilos.	

PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail
pouvant être fournis par le Syndicat
Tous ces prix sans engagement

Riz Saïgon importation n° 2... manque
Brisures de riz 1 et 2... manque
Brisures de riz Cargo (sacs de 100

kilos) 72 »
Farine basse de riz (sacs de 75 k.) 64 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.) 59 »
Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.
Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

TOURTEAUX EN FARINE ET EN PAINS

Arachides Rufisque extra blanc... manque
Arachides Rufisque blanc..... manque
Arachides Rufisque courant..... 82 »
Les 100 kilos, wagon Nantes ou en magasin par toutes quantités

Arachides décortiqués marque T. F. D., en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay, les 100 kilos 72 50

Coprah en pains..... 58 »
Palmistes, en farine, en sacs de 50 kilos, sur wagon Chantenay, les 100 kilos..... 43 »

Majoration de 3 fr. pour livraison Nantes

Tourteau de maïs broyé..... 88 »
Manioc en cossette..... manque
Manioc en farine..... manque

Farine grasse de maïs PRIMA..... 92 »

Granulé condensé pour volailles... 68 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 50 kilos, sur wagon Vertou

Poudre d'os alimentaire..... 60 »
Farine d'os alimentaire..... 65 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou

Aliment mélassé P « Intensif »..... 45 »
Les 100 kilos logés, livrés en sacs de 75 kilos. Son mélassé..... 60 00
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay

Avoine 80 »
Blé noir..... 74 »
Orges de pays..... 74 »
Seigle de Bretagne..... manque

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes

Maïs Plata, les 100 kil. logés..... 80 »
— par wagon complet, les 100 kilos logés..... 71 »

AVIS. - DROITS D'OCTROI

Presque tous les produits ci-dessus sont grevés de droits d'octroi à l'intérieur de Nantes. Pour obtenir le bénéfice de leur remboursement à la sortie, il faut une expédition de 100 kilos minimum. Nous engageons donc nos adhérents qui nous demandent des tourteaux ou autres produits livrables en sacs de 50 ou 75 kilos, à nous les demander par 2 sacs au moins, autrement nous serons obligés de majorer les prix de vente, de ces droits d'octroi.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VOITURES D'ENFANTS
OCCASIONS ET NEUVES
ACHAT - ECHANGE - REPARATIONS
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

PLUS DE TAUPES



AVEC LE VÉRITABLE
TAUPICIDE FELIX MARTIN
LE PREMIER CRÉÉ
TRÈS IMITÉ
TOUJOURS PRÉFÉRÉ

Aussi, bien exiger chez votre pharmacien, le paquet rouge et la marque ci-dessus, ou à défaut, écrire à Felix MARTIN, 23, Rue d'Orléans, à NANTES.
1 fr. 20 le paquet - par poste, 0 fr. 20 en plus

VILLE DE NANTOIS

FOIRE-EXPOSITION
AGRICULTURE COMMERCE INDUSTRIE

29 AVRIL
AU 7 MAI 1923

RENSEIGNEMENTS : MAIRIE DE NANTOIS

VITICULTEURS

Demandez la nouvelle brochure de 160 pages
"LES HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS"

Adressée GRATUITEMENT sur demande

Elle vous indiquera quelles sont les meilleures variétés ayant une bonne résistance aux maladies cryptogamiques, une bonne fructification et produisant un vin de bonne qualité.

E. LEMERLE, "Le Lion d'Or", NANTES
Monopole de l'hybride Boiszien
Plants greffés - Producteurs directs
Boutures greffables
GROS - Authenticité garantie - DETAIL
Prix courants adressés franco sur demande
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

CLINIQUE LE BOIS SAINT-LOUIS
Pont-du-Cens, NANTES (L.-Inf.)

MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX,
DE L'ESTOMAC, DE LA NUTRITION

Consultations les lundi, mercredi, vendredi, samedi, de 14 à 16 heures

RENSEIGNEMENTS PAR CORRESPONDANCE

GUANO
de Poissons Jodet-Angibaud

Engrais organiques
Résultats merveilleux pour la Vigne

DEMANDEZ PRIX ET RENSEIGNEMENT À
E. LEMERLE, Le Lion d'Or, Nantes

Par ailleurs nous notons bien des détenteurs nullement pressés de vendre et décidés à ne pas accepter les prix du commerce.

Nous ne changeons rien à ceux cotés précédemment.

OFFRES ET DEMANDES

OFFRES

33. — A vendre environ 5.000 kilos de foin de bonne qualité. Prix à débattre.

34. — A vendre charrette anglaise, genre Belvalette, 4 places, brancards amovibles pour tailles différentes, bois verni, mécanique, état de neuf.

35. — A vendre un concasseur C. 15 marque Simon, de Cherbourg, avec manège Garnier et transmission. Le tout état neuf. Prix 400 fr., à débattre.

36. — A vendre chien couchant âgé, race Dupuy. Arrête et rapporte. 100 fr.

37. — A vendre bonne jument bretonne, 9 ans, taille 1 m. 56, prête à faire poulain, apte à tous travaux agricoles.

38. — A vendre beau chien de police de race pure.

39. — A vendre : 1° Appareil à sulfater à dos de cheval. Etat neuf ; 2° pour cause double emploi une automobile Chénard-Walcker, 12 chevaux, marche garantie. Prix modéré.

40. — A vendre une superbe génisse, race normande, âgée de 2 ans, prête à vêler au commencement de juin.

41. — A louer pour le 1er septembre prochain, à moitié fruits, une métairie d'une contenance d'environ 11 hectares, sise dans la commune de Prinquiau.

42. — A vendre 2 chèvres prenant 2 ans, noires, sans cornes, garanties pleines.

43. — A vendre : 1° Œufs à couvrir de canes, d'oies, de dindes, de poules (races Leghorn, Minorque, Hambourg, Gâtinais) ; 2° lapins à fourrures (races bleu de Vienne, Argenté de Champagne, Russe, Hollandais, Angora).

44. — A louer à moitié fruits pour le 1er novembre 1923, une ferme de 20 hectares, sise à Couëron.

DEMANDES

19. — On demande à acheter 1 jument de 4 à 6 ans, taille 1 m. 60 minimum, pour attelage et culture.

20. — On demande ménage avec ou sans enfants, pour une exploitation agricole à faire avec bœufs.

21. — On demande un ménage avec enfants en âge de travailler pour exploiter à moitié fruits une ferme de 15 hectares (terre et vigne).

22. — On demande pour fin septembre et pour Mesquer, un ménage avec ou sans enfants, pour travaux agricoles et basse-cour.

23. — On demande pour Châteaubriant, ménage ou veuf ayant une fille, pour jardinage, basse-cour, cuisine, ou service intérieur.

24. — On demande pour la campagne et pour le mois de juin, un célibataire pour s'occuper de culture et sachant soigner et conduire les chevaux.

25. — On demande pour Rezé, une veuve de guerre pour s'occuper de basse-cour (volailles) et sarcler un jardin.

26. — On demande un jardinier célibataire ou marié, dans ce cas la femme non occupée.

27. — On demande pour La Chapelle-Basse-Mer, un célibataire libéré du service militaire pour le jardinage et les soins aux chevaux. Nourri, blanchi et rouché.

28. — On demande à échanger un couple de poulets Hambourg pure race de 6 mois, contre un coq Pintade blanc.

29. — Jeune homme, 26 ans, désirant se marier, demande place à la campagne. Culture et basse-cour. (Excellentes références.)

30. — On demande pour la Vendée, femme veuve, forte et travailleuse, avec enfants au-dessus de 12 ans pour s'occuper d'une basse-cour.

31. — Ménage jardinier est demandé pour culture maraîchère à moitié fruits, dans propriété située commune de Saint-Sébastien (bords de la Loire), d'une contenance d'environ 1 hectare et demi y compris terrain planté de pommiers.

32. — On demande femme sérieuse pour basse-cour et service intérieur à la campagne.

Le Gérant : Th. FIGRÉE.

ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT

VIGNES

J. FOULONNEAU

VITICULTEUR

à Saint-Christophe-la-Couperie (Maine-et-Loire)
Hydrides de Gaillard, Couderc, Seibel
Castel, Bertille Seyve, Chevallier, Oberlin, etc
Noah, Othello, Terras, Auxerrois, etc.

Plants greffés — Boutures greffables
Authenticité garantie — Prix réduits
Références dans toute la Loire-Inférieure

Poteaux en pierre

pour Vignes sur fil de fer. franco gare

La C^{ie} d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Assure contre la Mortalité des bestiaux et des chevaux prêtés par l'armée.

Contre la Grêle.

L. Feidel & H. Devorsine

1, Rue Affre — NANTES

Assurances contre l'incendie
Contre les accidents et le vol
Assurance sur la vie

RENTES VIAGÈRES

Sellerie - Bourrellerie

DUPERTUIS

Successeur de DAULÉE

82, Rue Saint-Clément - NANTES — Téléph. 2.84

ARTICLES DE LUXE ET DE COURSES

GRANDE SEMAINE

DE LA PLUS IMPORTANTE EXPOSITION FRANÇAISE DE MATÉRIEL AGRICOLE

10 21 MAI 1923

REVENIR MAIRIE DE TOURS TEL: 0.41

COFFRES-FORTS BAUCAR

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES

Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes de Coffres-Forts

Chaux pour l'Agriculture

Chaux de Montjean

Grosse chaux, en belle pierre blanche 68 »
Chaux menue, ou cendre de chaux 30 »
Chaux agricole, mélangée..... 65 »
Les 1.000 kilos sur wagon départ
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos.
Pureté : 90 o/o de chaux pure.

Chaux grise de Saint-Pompain (Deux-Sèvres)

50 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Sud de la Loire.
55 fr. le mètre cube franco toutes gares grands réseaux, Nord de la Loire.
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

Tout le monde Peintre avec

la Peinture Bourey

PRÊTE A L'EMPLOI, SOLIDE & ÉCONOMIQUE
EN TOUTES NUANCES ET EN BOITES
DE TOUTES CONTENANCES

Dépôt à NANTES :
DROGUERIE MARTINETTY, 10, Quai du Port-Maillard

La CHAMBRE SYNDICALE des CONSTRUCTEURS de

MACHINES AGRICOLES DE FRANCE

expose à la

FOIRE DE PARIS

du 10 au 25 Mai
tout le matériel nécessaire aux Agriculteurs

TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT TAUPES

LA TAUPANOSE offre le moyen le plus simple, le plus efficace, le plus économique de détruire les TAUPES. Seul produit assurant une destruction rapide et complète, pouvant être employé en tout temps et en tout lieu. Emploi très facile, sans danger et à la portée de tout le monde (NOTICE FRANCO).
Un seul flacon suffit pour détruire en 1 jour plus de 1500 Taupes. — Livraison 4 fr. 50 contre mandat.
MILLET, pharmacien de 1^{er} d., RAMBOUILLET (S.-O.)

PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

O. PILLET, 1, rue Haudaudine et 149, quai de l'Hôpital, Nantes

PRODUITS DE PREMIER CHOIX → BAISSÉ DE PRIX

Augmentez vos Revenus
AVEC UN FORDSON

Le FORDSON fait le travail de 5 à 6 chevaux, et économise 40 % du temps du Cultivateur. Il est spécialement étudié pour le Labourage, le Battage, etc.
Agence Officielle : GRANDS GARAGES DE BRETAGNE, 20, Rue Racine, NANTES

L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ^r

1, Rue Sainte-Catherine NANTES

Constructeur